

Madame, Monsieur,

Soucieux de vous permettre de vous organiser au mieux dans l'organisation de vos congés et dans l'accueil de vos enfants dans les centres de loisirs de Longvic, j'ai souhaité que puissent vous être communiquées dès ce jour les prévisions d'ouverture des centres de loisirs pour l'année à venir.

Ainsi, afin de mieux prendre en compte les besoins, les accueils de loisirs accueilleront vos enfants selon le planning suivant :

- La Maison Municipale de l'Enfance : toute l'année et durant toutes les vacances scolaires
- La Ruche : les premières semaines des « petites vacances » de février, avril, octobre et lors des 10 derniers jours du mois d'août.
- Espace Loisirs Freinet ; les deuxièmes semaines des « petites vacances » de février, avril et octobre et lors des 10 derniers jours du mois d'août.

Je vous invite donc à noter dès à présent les dates d'inscriptions aux différents accueils pour les prochaines vacances scolaires :

- Inscriptions aux mercredis de janvier et février ainsi que pour les vacances de Noël le 06 décembre à partir de 7h30 (sur votre Espace citoyen) puis uniquement par téléphone le jeudi 9 décembre à partir de 14h00 au guichet famille.
- Inscriptions aux mercredis de mars et avril ainsi que pour les vacances d'hiver le 31 janvier à partir de 7h30 (sur votre Espace citoyen) puis uniquement par téléphone le jeudi 03 février à partir de 14h00 au guichet famille.
- Inscriptions aux mercredis de mai, juin et juillet ainsi que pour les vacances de printemps le 04 avril à partir de 7h30 (sur votre Espace citoyen) puis uniquement par téléphone le jeudi 07 avril à partir de 14h00 au guichet famille.
- Inscriptions pour les vacances d'été 2022 le 13 juin à partir de 7h30 (sur votre Espace citoyen) puis uniquement par téléphone le jeudi 16 juin à partir de 14h00 au guichet famille

Je vous encourage à effectuer votre inscription via votre Espace Citoyen. Si vous ne l'avez pas encore activé, vous pouvez contacter Christelle GRASSI ou Virginie FERNANDES au 03.80.68.44.25, au guichet famille.

Vous souhaitant bonne réception du présent courrier, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Conseillère Municipale déléguée à
l'enfance



Béatrice Simon